

CLÔTURE ÉLECTRIQUE

ROUTE 169

SYNTHÈSE DESCRIPTIVE



CANQ
TR
QUE
175
Projet
004

REÇU
CENTRE DE DOCUMENTATION
11 MAR 2005
TRANSPORTS QUÉBEC

EN RÉSUMÉ

Le projet de clôture électrique sur la route 169 débute au km 32 et se termine au km 42. Pour des raisons de sécurité, la clôture est cependant divisée en deux parties. La partie sud débute au km 32 (réf. photo 1) et se termine au km 38 près des bâtiments du Gîte du Berger (réf. photo 2). La partie nord débute au même endroit (km 38) et se termine au km 42, (réf. photo 3).

Puisque la clôture ne longe pas toujours la route, la longueur réelle de celle-ci est d'environ 18 500 m. En effet, sur une grande proportion de son trajet, la clôture est installée dans le corridor de lignes de transport et/ou de distribution d'électricité (réf. photos 4 et 5). À deux endroits du côté est, la clôture s'éloigne de la route car le corridor de la ligne électrique passe en forêt, alors que la route 169 fait le tour d'une montagne (réf. cartes 1,2 et photos 6, 7).

Le projet comporte plusieurs particularités, tel qu'une traverse pour orignaux, un système de détection au laser pour actionner des panneaux à voyant lumineux, etc.

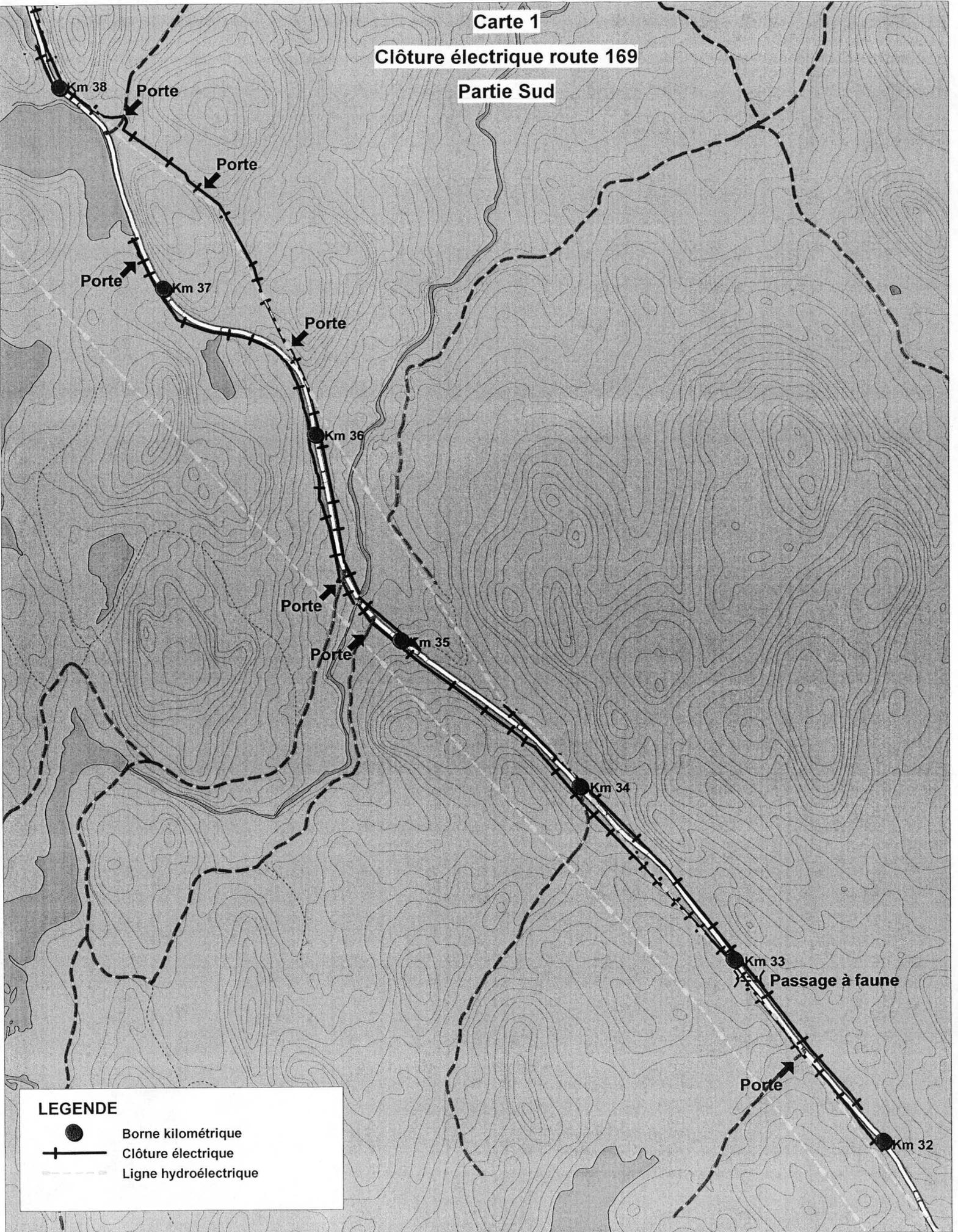
Le détail de chaque section est présenté ci-après.

CANQ
TR
QUE
175

Carte 1

Clôture électrique route 169

Partie Sud



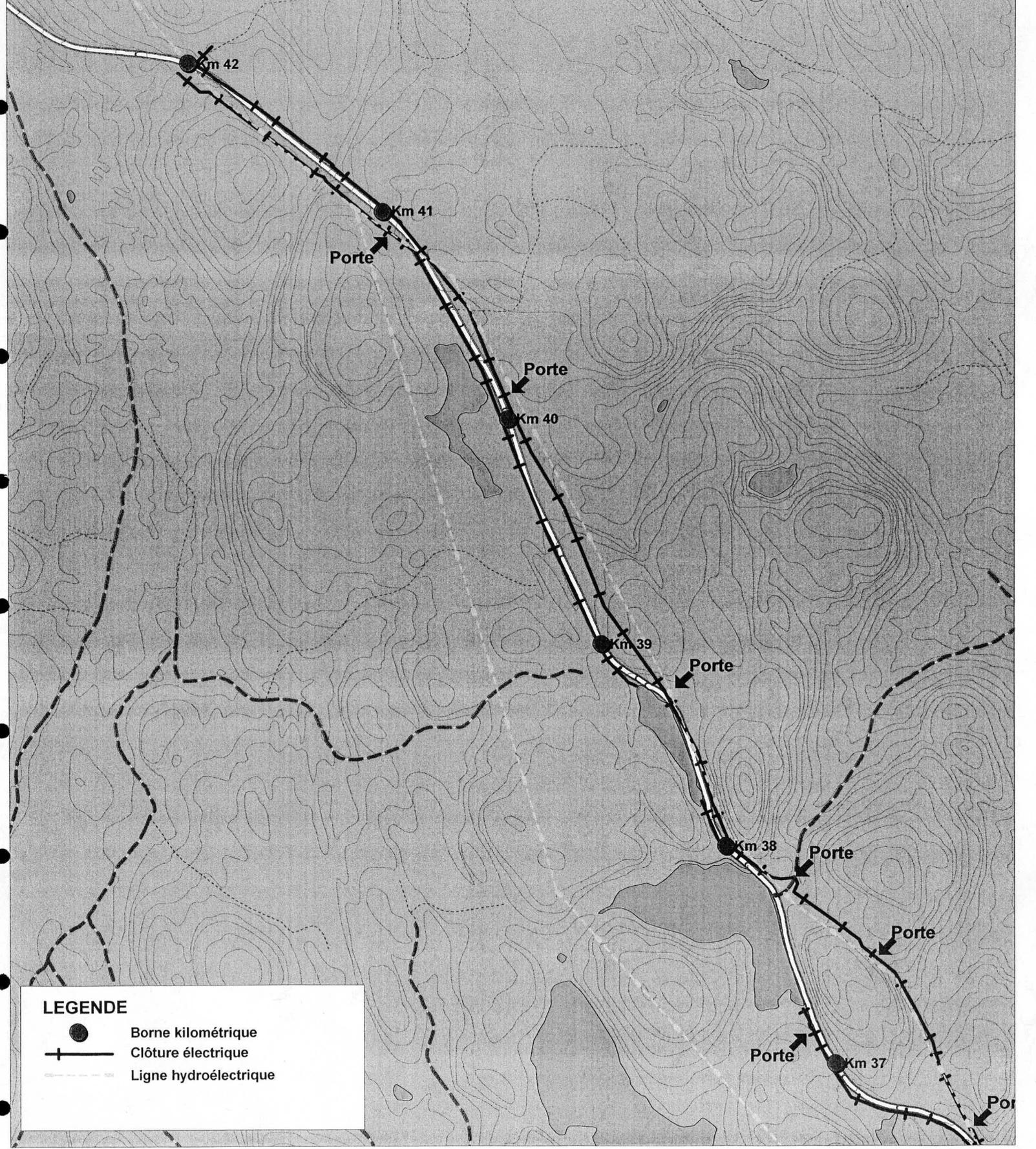
LEGENDE

- Borne kilométrique
- + Clôture électrique
- - - Ligne hydroélectrique

Carte 2

Clôture électrique route 169

Partie Nord



LEGENDE

- Borne kilométrique
- +— Clôture électrique
- - - Ligne hydroélectrique

PARTIE SUD

Cette section de la clôture débute dans le secteur du km 32. Du côté est, elle débute près d'un chemin forestier (réf. photo 8) et du côté ouest, elle débute un peu plus au sud que le côté est sur le flanc de la montagne (réf. photo 1).

Au km 32.8, une traverse pour orignaux est aménagée à même la clôture. Cette traverse (réf. photos 9 et 10) permet aux orignaux de passer d'un côté à l'autre de la route. Pour rendre plus sécuritaire l'endroit, nous y avons installé un système de détection au laser. Lorsqu'un orignal s'engage dans la traverse, il coupe le rayon laser, ce qui met en fonction des panneaux munis de 4 clignotants (réf. photo 11). Ces voyants lumineux sont visibles même en plein jour à plus d'un km de distance. Un présignal est également installé sur la route à environ 300 m plus en aval, afin de prévenir les usagers qu'ils approchent de la traverse (réf. photo 12). La traverse est en fonction depuis le début d'octobre 2004 et, après quelques jours seulement, des orignaux l'ont utilisée.

Le système de détection permet par ailleurs de comptabiliser tous les événements (quantité, date, heure) et il permet également de mettre en fonction, en même temps que les panneaux, un système de caméra vidéo muni de lampes infrarouges (réf. photo 13). Tous ces équipements serviront à valider l'efficacité du système de détection au laser.

Le boîtier d'alimentation électrique de la clôture est également situé au niveau de la traverse. Ce boîtier comprend l'équipement pour le bon fonctionnement de la clôture, le système téléphonique relié à l'alarme, le système de contrôle des lasers et de moniteur vidéo (réf. photo 14).

À partir du km 33, la clôture se prolonge jusqu'au km 37.2 pour le côté ouest de la route (réf. photo 15) et jusqu'au km 38 pour le côté est (réf. photo 2). Du côté ouest, la clôture

longe constamment la route. Elle est installée, sauf exception, dans le corridor de la ligne de distribution d'électricité (réf. photo 16). Du côté est, la clôture est installée dans le corridor de la ligne de transport d'électricité (réf. photo 17). Pour cette raison, elle se trouve à certains endroits, assez éloignée de la route, notamment entre les km 37 et 38 où la route 169 contourne la montagne (réf. photo 18).

Au km 35, au pont de la rivière Pika, des fils de jonction permettent l'alimentation des sections de clôture situées à l'est de la route et au nord de la rivière. Des boîtes de jonction et des conduits de pvc servent à protéger les fils contre les bris (réf. photo 34).

Dans la partie sud, des portes simples ou doubles permettent l'accès à des chemins forestiers ou au corridor de la ligne électrique (réf. photos 35 et 36).

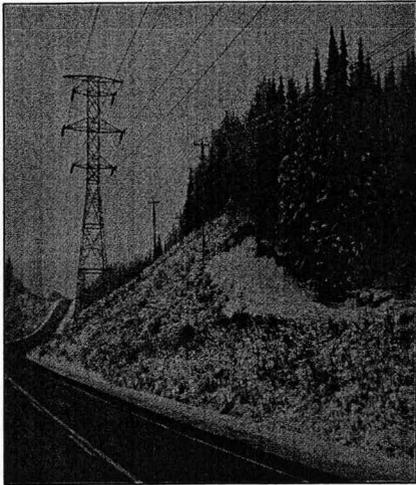


Photo 1

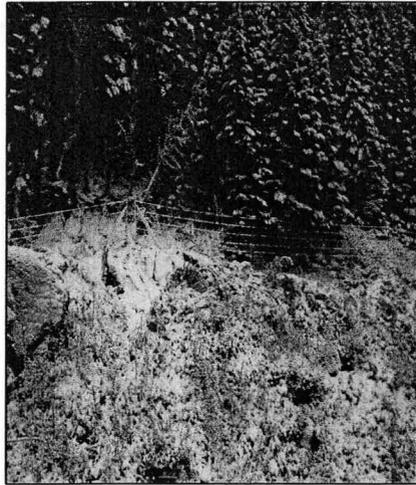


Photo 2

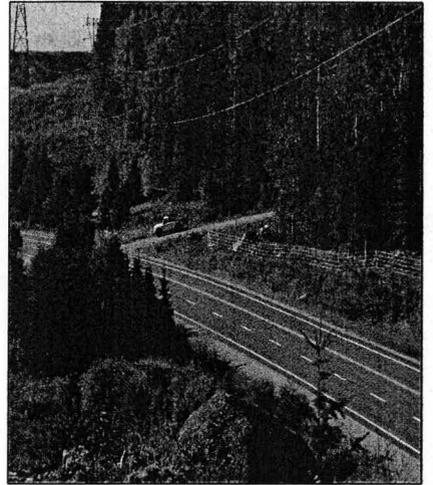


Photo 3

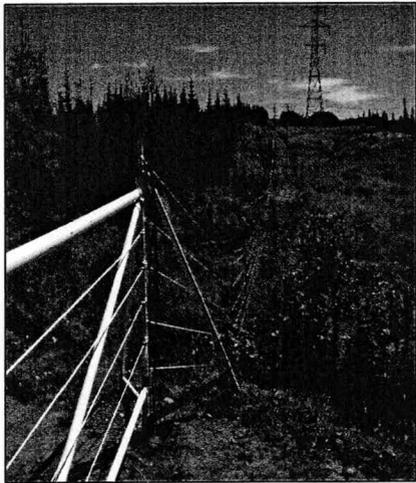


Photo 4

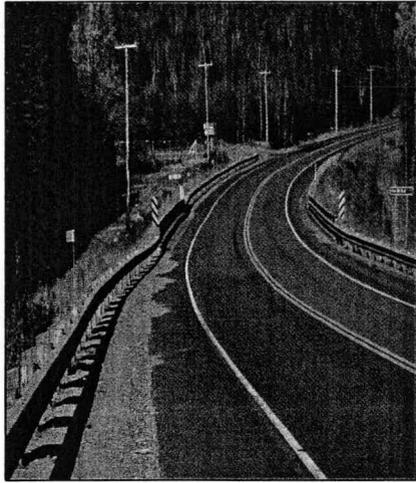


Photo 5

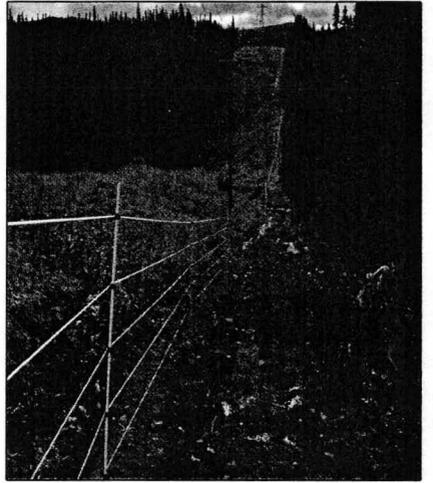


Photo 6

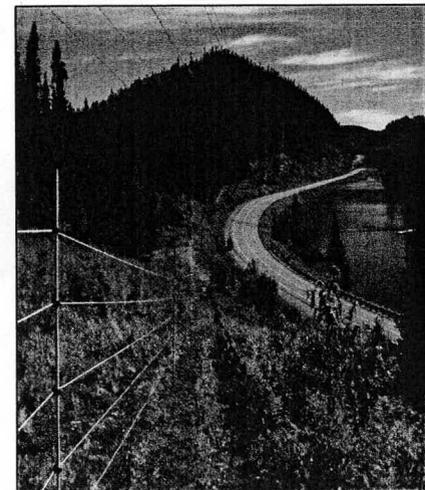


Photo 7

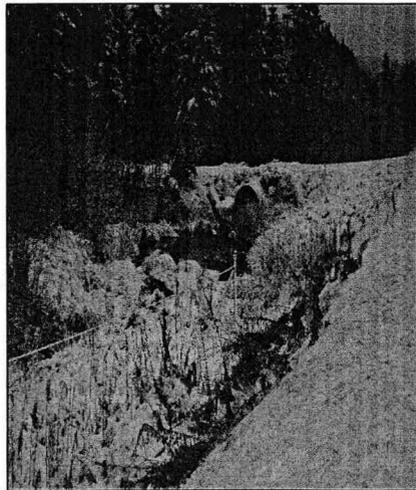


Photo 8

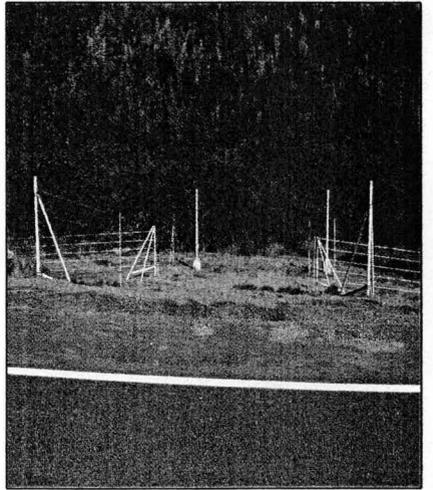


Photo 9

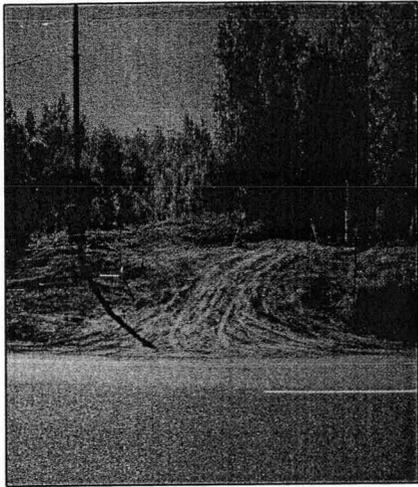


Photo 10



Photo 11

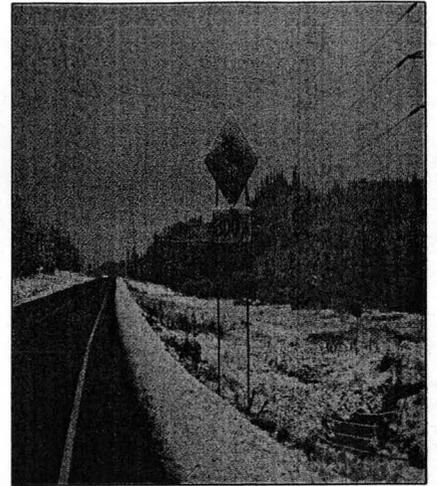


Photo 12

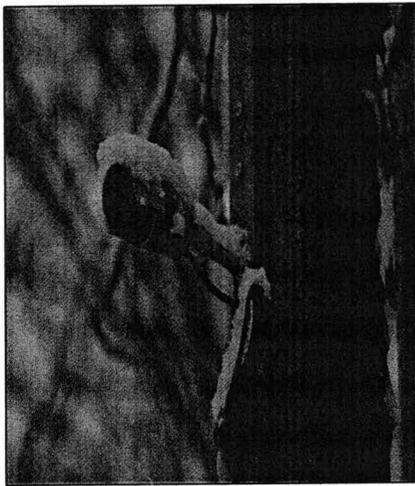


Photo 13

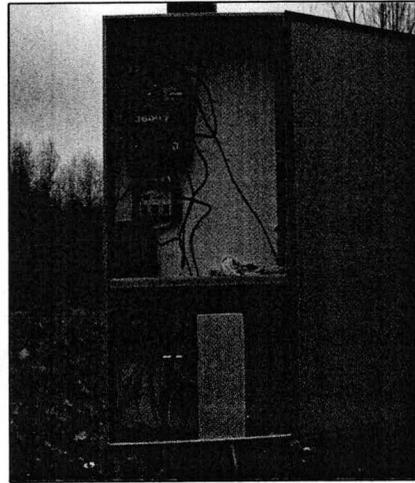


Photo 14

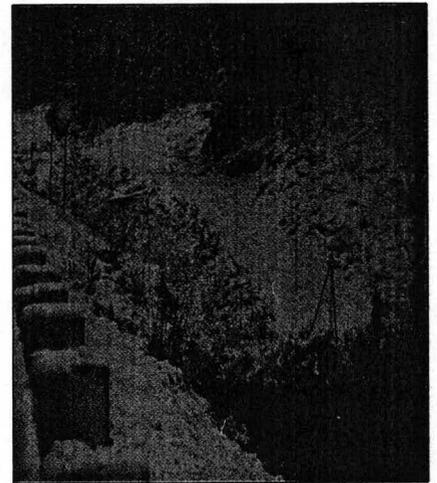


Photo 15

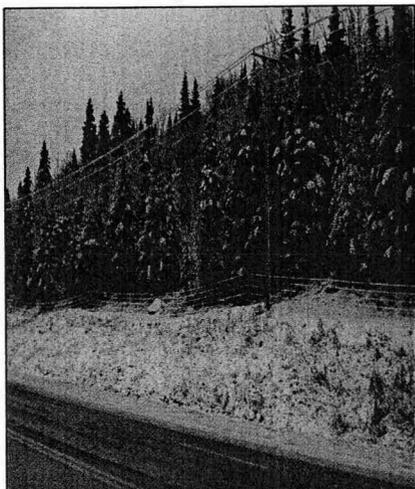


Photo 16

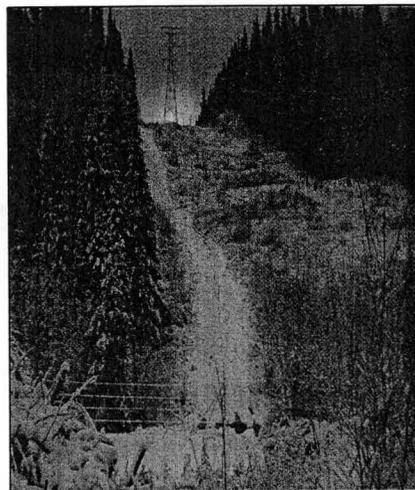


Photo 17

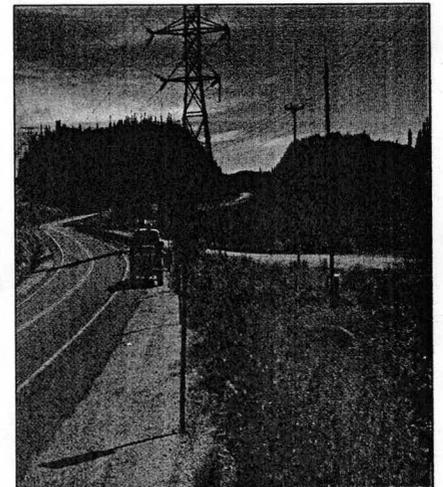


Photo 18

PARTIE NORD

La partie nord débute au km 38, près des bâtiments du Gîte du Berger, et se termine au km 42. Le boîtier d'alimentation électrique pour cette partie se trouve au km 38 du côté ouest de la route (réf. photo 19).

À partir de cet endroit, la clôture longe le côté ouest de la route sur une distance d'environ 300 m et se termine au lac Merie (réf. photo 20).

La clôture à l'est de la route est alimentée à partir du boîtier électrique par les fils de jonction qui traversent la route via un ponceau. Ils sont protégés par des conduits de pvc. Un premier conduit sert pour les quatre fils « positifs » et un second pour le fil « négatif » (réf. photo 21).

À l'est de la route, en direction nord et à partir du km 38, la clôture est installée dans le corridor de la ligne de transport d'électricité (réf. photos 22 et 23) jusqu' au km 40,7 où la ligne d'électricité traverse la route. De là, elle longe la route jusqu'au km 42 où elle se termine dans un chemin forestier (réf. photo 24). Au km 41,2, des fils de jonction passant dans un ponceau traversent la route et permettent d'alimenter la section de clôture du côté ouest (réf. photo 25).

Cette section débute au km 38,8 près du lac du Merie (réf. photo 26) et se termine au km 42 en bordure d'un ruisseau près d'un escarpement rocheux (réf. photo 27). Du km 38,8, la clôture longe la route en empruntant le corridor de la ligne de distribution d'électricité (réf. photo 28). À partir du km 40,7, elle est installée dans le corridor de la ligne de transport d'électricité (réf. photos 29 et 30).

Tout comme dans la section sud, dans la section nord plusieurs portes (simples) ont été installées afin de permettre de traverser la clôture. Du côté ouest, une porte est située au km 41,1 (réf. photo 31). Du côté est de la route, une porte simple permet l'accès à la

ligne d'Hydro-Québec (réf. photo 32) au km 38,7. Une autre est installée dans un petit chemin forestier au km 40,5 (réf. photo 33).

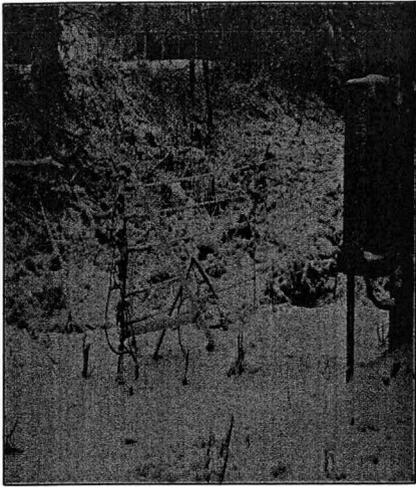


Photo 19

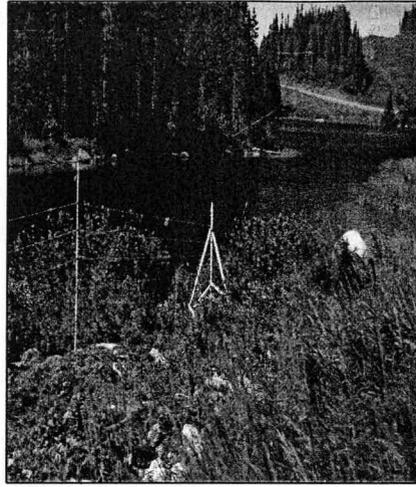


Photo 20

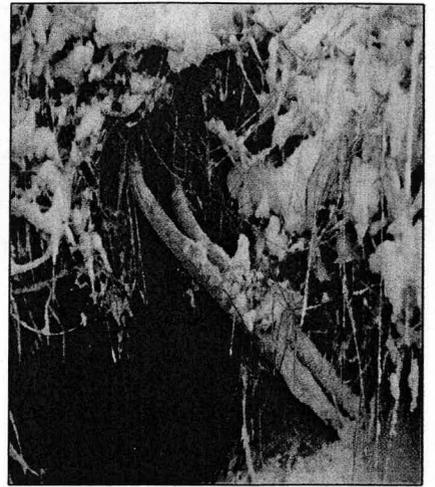


Photo 21

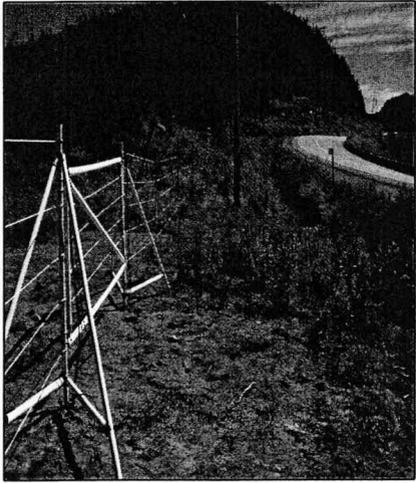


Photo 22

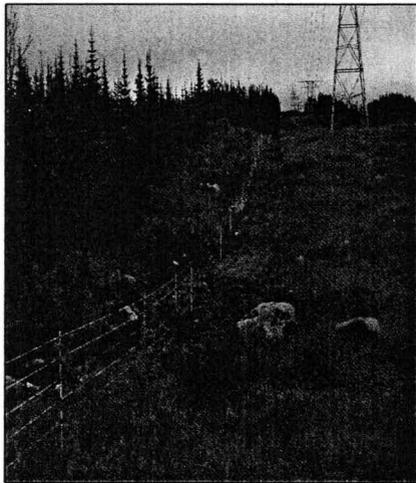


Photo 23

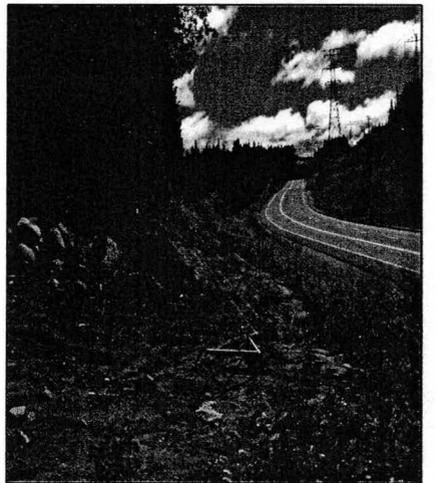


Photo 24

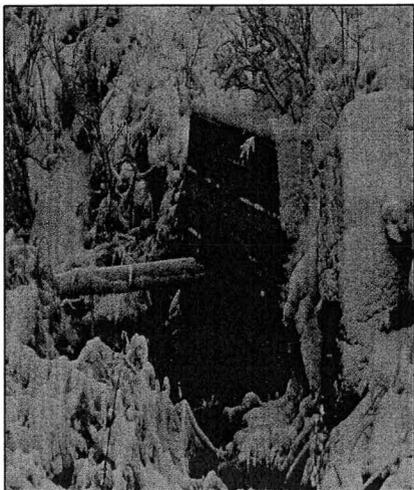


Photo 25

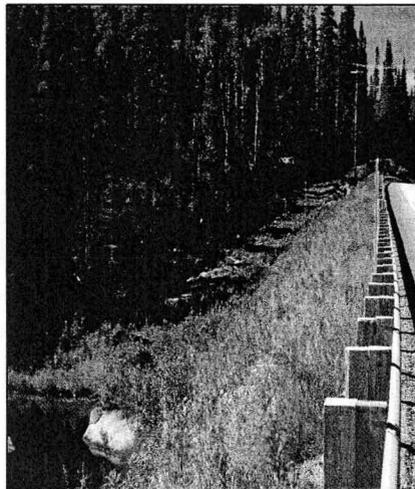


Photo 26

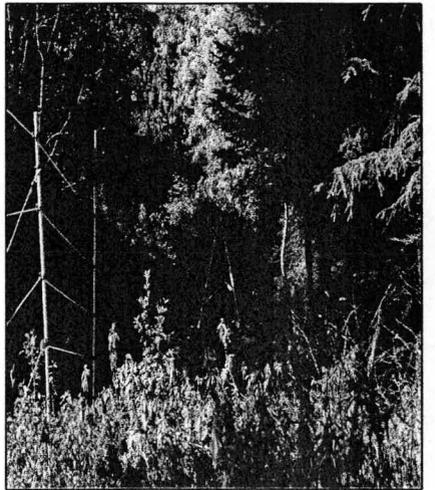


Photo 27

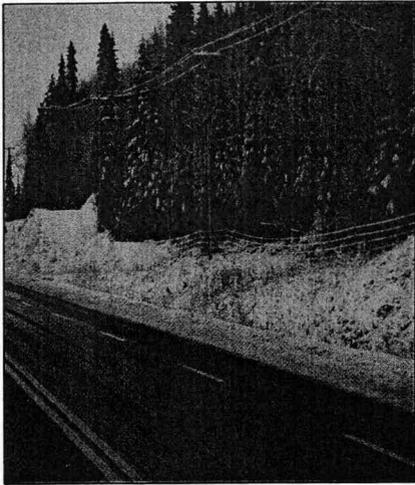


Photo 28

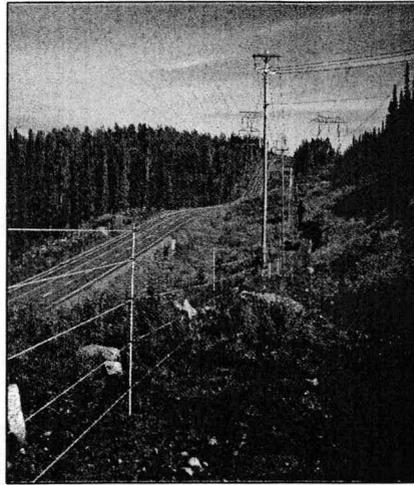


Photo 29

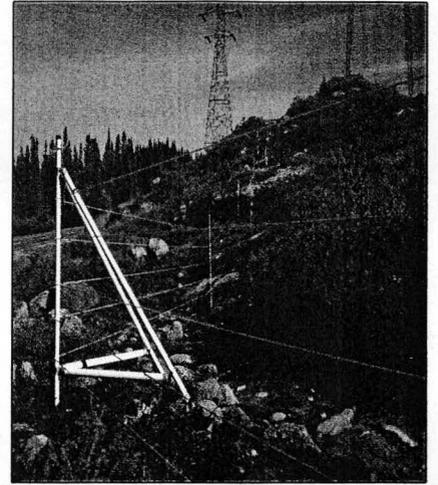


Photo 30



Photo 31

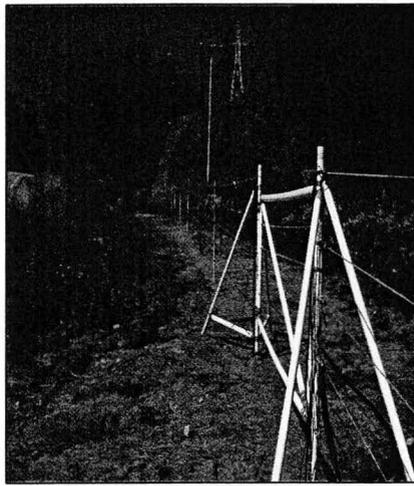


Photo 32

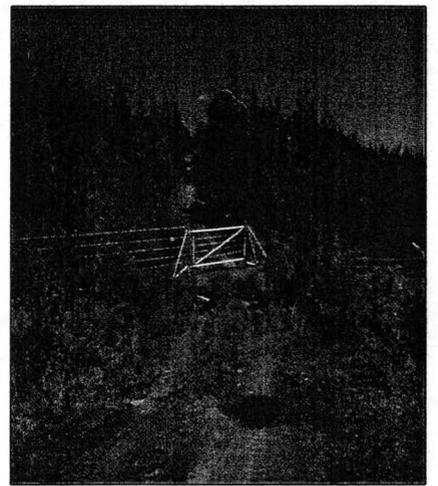


Photo 33

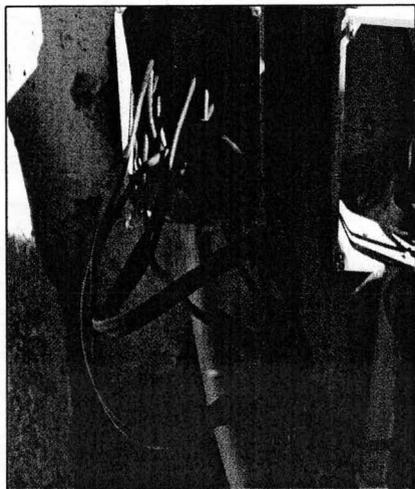


Photo 34

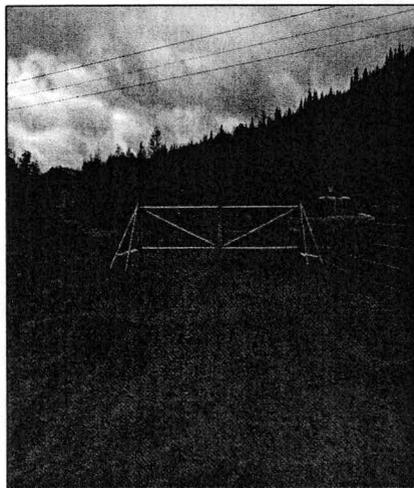


Photo 35

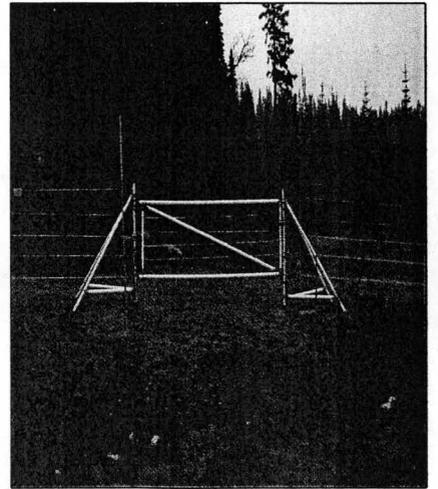


Photo 36

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 209 757